

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÈVÈLE

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 CONVOCATION DU 9 FÉVRIER 2024

Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelleville-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M. CHOCRAUX, Mme THELLIER-CUVELIER, M CHACORNAC, M. BAERT, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme DELTOUR (arrivée à 18h41 – pendant la présentation d'Explicité), M. HENRIQUET

PROCURATIONS :

M. DESPREZ à M. CHOCRAUX
Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : M. HENRIQUET

DÉLIBÉRATION N°15/2024	[FINANCES] Octroi de la subvention 2024 au CCAS.
---	---

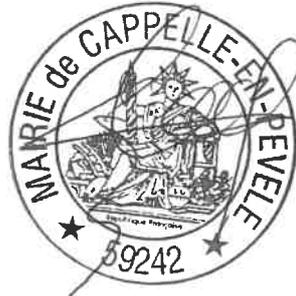
Monsieur le Maire propose à ses collègues d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention annuelle de 20 000 euros.

Cette subvention est révisable chaque année. Cette dépense sera reprise au Budget Primitif 2024 de la commune à l'article de fonctionnement 657362 et figure en recettes de fonctionnement dans le budget primitif 2024 du CCAS à l'article 7474.

La délibération est adoptée à l'unanimité des voix (19 voix pour).

Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 16 FEV. 2024

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 16 FEV. 2024